

**ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES
SITES ET VALLEES DU NAMUROIS
(ADSVN) asbl
Rue Nanon, 98
5000 Namur**

Namur, le 25 juillet 2017,

A l'attention du Collège des
Bourgmestre et Echevins de et à
5170 Profondeville.

Concerne : Installation d'une œuvre d'art monumentale en bord de
Meuse à Profondeville

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins,

Notre association a pris connaissance du projet d'installation d'une œuvre d'art monumentale, intitulée *La Passerelle*, sur la promenade de bord de Meuse à Profondeville, face aux rochers de Frêne.

Si nous ne pouvons que nous réjouir de voir une commune de la Haute-Meuse namuroise accueillir prochainement une réalisation significative de l'art plastique contemporain, nous attirons votre attention sur les remarques /observations suivantes :

- De par ses dimensions, sa forme et ses couleurs interpellantes, cette œuvre va s'imposer comme un élément structurant de la rive de Meuse environnante. Il nous semble donc important d'associer au préalable la population riveraine à ce projet, en lui assurant une information suffisamment documentée, de manière à susciter son intérêt, sinon son adhésion.
- La localisation de cette œuvre monumentale doit faire l'objet de beaucoup d'attention de manière à optimiser son impact sur l'un des plus beaux RAVel de Wallonie. La sensibilité à l'art étant par définition éminemment subjective, l'installation de l'ouvrage ne peut en aucun cas se situer dans l'axe direct d'une propriété privée.
- Nonobstant les avis positifs du Service de la Culture de la Province de Namur et de la Commission des Arts de Wallonie, il serait intéressant de requérir également l'avis de la Commission Royale des Monuments Sites et Fouilles, compte tenu que cette réalisation s'effectue dans

la perspective visuelle du grand site classé des rochers de Frêne.

En vous remerciant de l'attention apportées aux suggestions précitées, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, reading "Juan de Hemptinne". The signature is written in a cursive style with a large, sweeping initial 'J'.

Juan de Hemptinne,
Président du Conseil

copie : Monsieur Jean-Marc Van Espen, Député Président du Collège Provincial,
place Saint-Aubain, 2 – 5000 Namur